

Québec français



Enseignement collégial ou secondaire? La guerre des fédérations

Gilles Perron

Number 134, Summer 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/55568ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Perron, G. (2004). Enseignement collégial ou secondaire? La guerre des fédérations. *Québec français*, (134), 1–1.

Enseignement collégial ou secondaire ?

La guerre des fédérations

Le cégep de 2004 ne ressemble guère à celui qu'il était en 1967 : il a évolué, s'est adapté, au fil des ans, aux mutations de la société québécoise, et il continuera de le faire, pour peu qu'on retire cette épée de Damoclès installée au-dessus de sa tête à demeure.

La création des cégeps, dans la foulée du *Rapport Parent*, est en même temps le début de leur éternelle remise en question, qui n'est pas sans rappeler les tergiversations sur la question nationale : est-il légitime, au Québec, d'affirmer notre différence ? Il faut donc, d'entrée de jeu, situer le débat sur l'avenir des cégeps dans cette perspective et souligner que ce n'est pas la qualité de la formation dispensée dans les cégeps qui est en cause, mais bien le fait – dérangeant pour plusieurs – que les cégeps n'existent pas ailleurs.

Le bal a été relancé l'automne dernier par le dépôt du rapport Bédard, commandé par la Fédération des commissions scolaires du Québec. Au lendemain de sa présentation, *Le Devoir* en résume l'essence dans un titre racoleur : « Abolissons les cégeps ! ». Le modèle proposé y est loin d'être innovateur : comme partout ailleurs en Amérique du nord, une sixième année au secondaire, et pour ceux qui poursuivront leurs études à l'université, des baccalauréats de quatre ans ! Quant à la formation technique donnée dans les cégeps, elle serait assumée par les commissions scolaires, dans le prolongement de la formation professionnelle qu'elles assument déjà. Un gain net donc pour les écoles secondaires publiques en mal d'étudiants : une année de plus pour tout le monde, et le rapatriement complet de la formation technique. Serait-ce errer que d'y voir un conflit d'intérêts ? Pour mieux vendre le tout au ministre de l'Éducation, et surtout à la présidente du Conseil du trésor, monsieur Bédard prétend que ce retour en arrière ferait économiser un milliard de dollars à l'état chaque année.

La Fédération des cégeps a réagi en commandant son propre rapport à un autre économiste réputé, Pierre Fortin, dont le rapport conclut, faut-il s'en étonner, à un constat tout à fait opposé : le démantèlement des cégeps, loin d'être une économie pour l'État, coûterait cher : au moins 170 millions de plus que le budget actuel. Et le coût économique et social, dans les régions en particuliers, serait incalculable. Mais il y a plus encore. Dans un autre texte, la Fédération des cégeps réplique à la Fédération des commissions scolaires en demandant à son tour le transfert de la formation professionnelle vers le collégial. La guerre est déclarée, et il est loin d'être certain que ce soit pour le plus grand bien des étudiants.

Et que fait le ministre Reid pendant ce temps-là ? Il attend. Il annonce un Forum en ligne sur l'enseignement collégial se terminant par une « Assemblée publique » les 9 et 10 juin 2004 où, encore une fois, tout est sur la table. Le ministre a répété qu'il n'est pas en faveur de l'abolition des cégeps... mais qu'il n'est pas prêt à l'exclure. Qu'il ne fera pas de changement pour du changement... mais que le statu quo n'est pas envisageable. En fait, il est inquiétant de constater que l'ancien président de la Conférence des recteurs (CREPUQ) ne comprend pas encore, un an après son élection, ce qui se passe dans les niveaux d'enseignements qui viennent avant l'université.

Au-delà des guerres intestines encouragées par nos élus, il importe de reconnaître une fois pour toute l'apport majeur des cégeps à la société québécoise. Ce modèle unique a constitué, au cours des trente-cinq dernières années, un lieu de formation exceptionnel pour des jeunes amenés ensuite à transformer le Québec. La cohabitation des programmes pré-universitaires avec les programmes techniques, assurée en particulier par une formation générale commune qu'on ne doit plus remettre en question, doit se poursuivre pour le bénéfice des générations à venir. Toutes ces énergies gaspillées à redire l'évidence devraient plutôt servir à bâtir des ponts entre les ordres d'enseignement, et à nous assurer qu'à l'intérieur du modèle québécois d'éducation nous travaillons tous pour une meilleure qualité de formation. Nous n'avons que faire d'un autre débat sur les structures. Le cégep de 2004 ne ressemble guère à celui qu'il était en 1967 : il a évolué, s'est adapté, au fil des ans, aux mutations de la société québécoise, et il continuera de le faire, pour peu qu'on retire cette épée de Damoclès installée au-dessus de sa tête à demeure.